

Endométriose, ses symptômes ne surgissent pas que le 8 mars !

2026 08 – Roissy, le 13 mars 2026.

À l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, les communications fleurissent sur les réseaux sociaux. Dès le 9 mars, certains passent au dossier suivant...

L'endométriose est un vrai sujet dont la prise en compte a progressé dans le monde du travail, plus timidement dans certaines entreprises que dans d'autres.

Au sein d'Air France, l'accord sur l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap permet quelques aménagements pour les femmes concernées par l'endométriose au titre de la RQTH*. Elles ne sont pas toutes informées et certaines ne souhaitent pas demander ce statut, ressenti comme stigmatisant et surtout mal adapté à l'ensemble du spectre de cette pathologie. Trop peu de salariés en connaissent les aspects incapacitants.

La méconnaissance de l'endométriose et de ses symptômes incapacitants amène souvent celles qui en souffrent à le cacher pour éviter des remarques désagréables.



**FO revendique des jours
d'absences autorisées payées au
titre de l'endométriose.**

Une entreprise comme Air France se doit de passer le cap de la sensibilisation pour agir plus concrètement.

Le 28 mars est la journée mondiale de l'endométriose, belle occasion pour la Direction d'Air France de répondre favorablement à notre courrier.

Christophe Malloggi
Secrétaire Général

*RQTH Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé



01.41.56.04.52



bureaucentral@sgfoaf.fr



www.foairfrance.fr